

Les Odonates du Parc Naturel Régional de Brière et des régions limitrophes (Département de la Loire-Atlantique)

par Pierre Tillier

15, square du Bois Perrin, F-35700 Rennes

Mots-clés : ODONATA, FAUNISTISQUE, 44

Résumé : Ce travail présente la liste de 37 espèces d'Odonates (imagos) recensées en 1994 sur 34 stations du Parc Régional de Brière et de ses environs (Loire-Atlantique). Leur répartition est comparée à celle de l'atlas préliminaire des Odonates de France (DOMMANGET, 1994).

Abstract : **Odonata of the Brière regional nature park and of bordering areas (Loire-Atlantique department).**- This works lists the 37 Odonata species recorded in 1994 at 34 places of the Brière Régional Park and its surroundings. Their distribution is compared to that given in the preliminary atlas of France Odonata (DOMMANGET, 1994).

Entre les estuaires de Loire et de Vilaine, le Parc Naturel de Brière couvre 40 000 hectares, dont 15 000 hectares de marais (60% de l'ensemble des marais briérons, COLLECTIF, 1973). La grande variété de paysages et de biotopes lui confère un intérêt exceptionnel : canaux, plans d'eau, roselières, prairies inondables, constituant le marais de Grande Brière, mais aussi étangs, rivières, mares et même quelques marais salants.

Jusqu'alors, seuls les marais de Besné, situés en limite du Parc Naturel, ont fait l'objet d'un inventaire odonatologique (ROLLAND, 1987). A la demande du Parc Naturel Régional de Brière, j'ai entrepris en 1994 l'étude des Odonates des marais briérons.

Le but de ce travail est de présenter les résultats obtenus au cours de cette brève étude.

Sites prospectés

34 stations ont été visitées durant le mois de juillet 1994, dont près de la moitié se trouvent à l'intérieur des limites administratives du Parc Naturel de Brière (Figure 1).

n° 1.- La Vilaine (grand cours d'eau calme et bras morts)

n° 2.- L'Isle (mare ouverte)

n° 3.- Le Parc de l'Étang (ruisseau ouvert)

- n° 4.- Moulin Neuf (ruisseau ouvert)
n° 5.- La Haie (ruisseau ouvert)
n° 6.- Étang du Lezay (étang ouvert)
n° 7.- Étang de la Morissaie (queue d'étang)
n° 8.- Canal de Nantes à Brest (rivière à eau calme)
n° 9.- Burin (étang ouvert)
n° 10.- La Roche Hervé (ruisseau ouvert et fossés)
n° 11.- La Roche Hervé (mare ouverte)
n° 12.- Étang du Gué aux Biches (étang ouvert)
n° 13.- Guenrouët (grand cours d'eau calme et bras morts)
n° 14.- Étang de Blain (étang ouvert)
n° 15.- Marais du Gué (canaux stagnants)
n° 16.- Étang de Crévy (étang ouvert)
n° 17.- L'Organais (ancienne sablière)
n° 18.- Marais d'Asserac (canaux stagnants entourés de végétation sub-halophile)
n° 19.- Pont d'Arm (ancien marais salant)
n° 20.- Marais de Saint-Molf (marais et canaux à cours lent)
n° 21.- Marais de Pompas (marais et canaux à cours lent)
n° 22.- Marais d'Arbourg (roselière avec zones libres)
n° 23.- Ile de Mazin (marais et canaux stagnants)
n° 24.- Pont de l'Ile (canaux et prairies humides)
n° 25.- Ile d'Errand (canaux stagnants)
n° 26.- Marais de Besné (canaux et prairies humides)
n° 27.- Marais de Besné (canaux stagnants)
n° 28.- Étang de Sandun (étang ouvert)
n° 29.- Étang de la Signolais (étang ouvert)
n° 30.- Marais salants de Guérande (milieu saumâtre)
n° 31.- Étang de Bois-Joalland (étang fermé)
n° 32.- Loncé (canaux stagnants)
n° 33.- Le Lappé (fossé)
n° 34.- La Balluais (mare ouverte)

Espèces observées

Les bonnes conditions météorologiques du mois de juillet 1994 ont permis de recenser 37 espèces d'odonates dont 20 Zygoptères et 17 Anisoptères.

ZYGOPTÈRES

Calopteryx splendens splendens (Harris, 1782) : 3, 4, 10, 16, 18, 21.

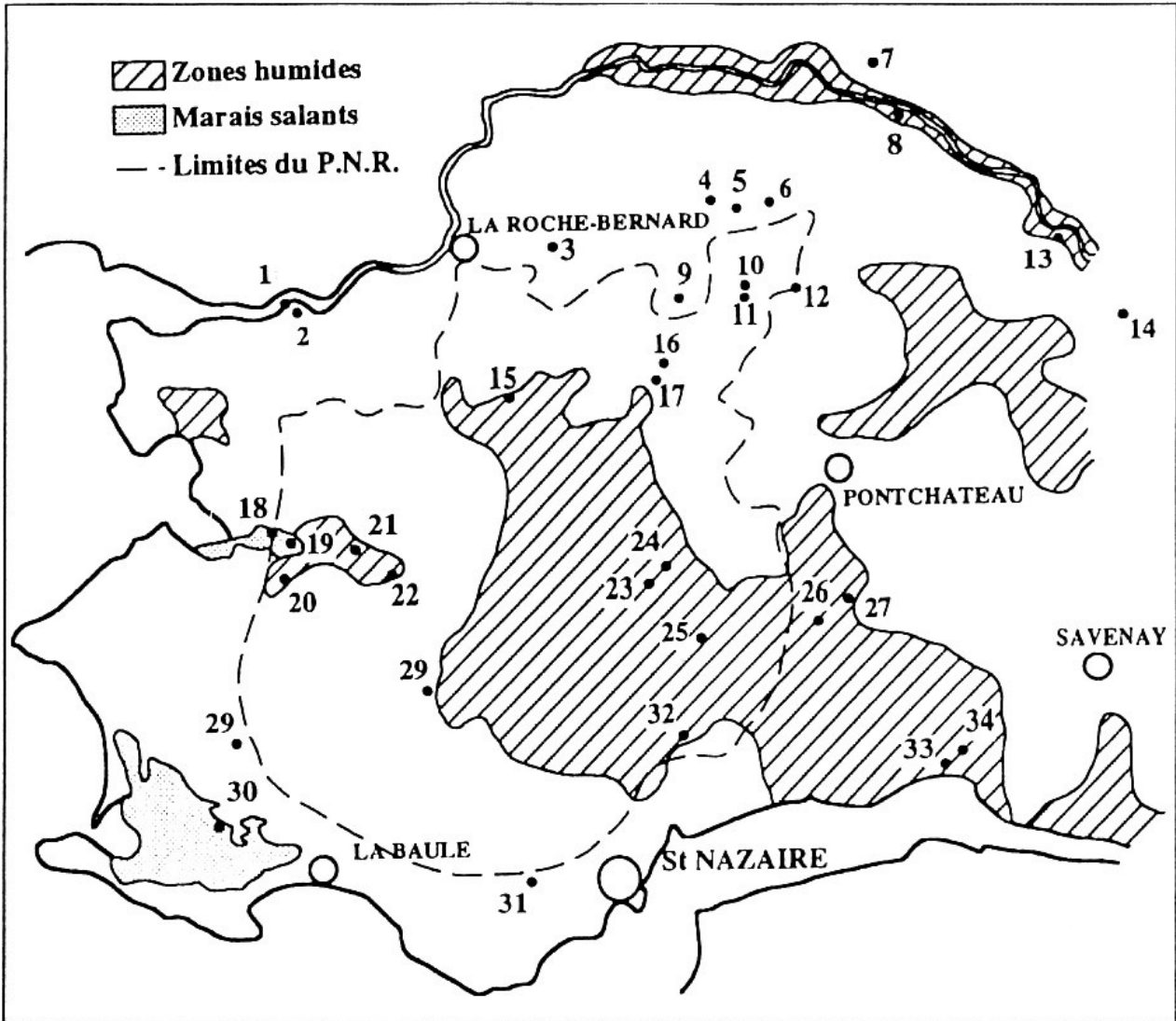
Calopteryx virgo meridionalis Sélys, 1853 : 3, 4, 5, 10.

Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825) : 6, 7, 31.

Lestes barbarus (Fabricius, 1798) : 6, 18, 20, 22, 32, 33.

Lestes sponsa (Hansemann, 1823) : 6, 11, 22, 24.

Lestes virens vestalis Rambur, 1842 : 6, 11, 24, 29.



Platycnemis acutipennis Sélys, 1841 : 4, 7, 8, 10, 13, 14, 17, 28.

Platycnemis pennipes (Pallas, 1771) : 1, 3, 4, 5, 10, 13, 14.

Cercion lindenii (Sélys, 1840) : 1, 4, 6, 8, 10, 13, 14, 17, 18, 21, 25, 26, 28, 29.

Ceriagrion tenellum (de Villers, 1789) : 3, 7, 10, 13, 17, 18, 21, 24, 27, 29.

Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840) : 3, 5, 10.

Coenagrion puella (L., 1758) : 1, 2, 7, 9, 12, 13, 14, 17, 18, 21, 22, 25, 28, 31, 34.

Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825) : 25.

Coenagrion scitulum (Rambur, 1842) : 7, 20, 22, 24, 26, 28, 32, 34.

Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840) : 6, 7, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 29, 30.

Erythromma najas (Hansemann, 1823) : 14.

Erythromma viridulum (Charpentier, 1840) : 3, 6, 9, 11, 13, 17, 23, 24, 25, 26, 28, 32.

Ischnura elegans (Vander Linden, 1820) : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34.

Ischnura pumilio (Charpentier, 1825) : 10.

Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776) : 2, 10.

ANISOPTÈRES

Aeshna affinis Vander Linden, 1820 : 10, 18, 21.

Aeshna cyanea (Müller, 1764) : 21, 24.

Anax imperator Leach, 1815 : 1, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31.

Gomphus pulchellus Sélys, 1840 : 1, 7, 13.

Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807) : 4, 10.

Somatochlora metallica (Vander Linden, 1825) : 4, 10, 18.

Crocothemis erythraea (Brullé, 1832) : 1, 6, 7, 9, 11, 13, 14, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 32.

Libellula depressa L., 1758 : 2, 6, 17, 18, 34.

Libellula fulva Müller, 1764 : 3, 13, 24.

Libellula quadrimaculata L., 1758 : 6, 7, 17, 22, 29.

Orthetrum brunneum (Fonscolombe, 1837) : 10, 18, 21.

Orthetrum cancellatum (L., 1758) : 1, 6, 7, 9, 10, 13, 14, 16, 20, 21, 23, 28, 29, 32.

Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798) : 3, 4, 5, 10, 13, 14, 20, 21, 29.

Sympetrum meridionale (Sélys, 1840) : 7.

Sympetrum sanguineum (Müller, 1764) : 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 32, 33.

Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840) : 1, 6, 7, 10, 22, 24, 25, 26, 29, 32.

Sympetrum vulgatum (L., 1758) : 32.

Discussion

Compte tenu de la courte période de recensement, cette étude ne prétend pas donner une liste exhaustive des Odonates de Brière. Cependant, on peut déjà faire quelques remarques.

La grande variété de biotopes permet le développement et le maintien de nombreuses espèces, dont certaines particulièrement intéressantes. Ainsi, 6 espèces sont classées en listes rouges nationales (F) (DOMMANGET, 1987) ou européennes (E) (VAN TOL & VERDONK, 1988) : *Platycnemis acutipennis* (E), *Ischnura pumilio* (F), *Coenagrion mercuriale* (F et E), *Coenagrion scitulum* (F et E), *Somatochlora metallica* (F), *Sympetrum vulgatum* (F). La présence de cette dernière espèce mérite mention puisque DOMMANGET (1994) ne la cite pas de

Loire-Atlantique ; elle avait été notée par Rolland (1987) des marais de Besné dans un rapport interne DRAE. Au total, 37 espèces sur les 46 recensées en Loire-Atlantique (DOMMANGET, *op. cit.*) sont ainsi présentes dans le Parc Régional de Brière et les régions avoisinantes.

Mais d'autres espèces sont susceptibles d'être trouvées en Brière. En effet, Rolland (1987) cite *Aeshna mixta* et *Aeshna isosceles* des proches marais de Besné. Ces deux espèces sont également présentes au lac de Grand-Lieu où BRUNEL *et al.* (1989) cite également *Sympecma fusca*, *Cordulia aenea*, *Somatochlora flavomaculata* et *Sympetrum flaveolum*. Pour cette dernière, comme pour les autres espèces du genre, la présence de milliers de *Sympetrum sanguineum* rend la prospection difficile. Le recensement de nouveaux sites et à d'autres périodes (printemps, fin de l'été) permettrait d'augmenter le nombre des Odonates de Brière.

Avis donc aux futurs observateurs qui voudraient venir prospecter sur ce territoire, qui représente selon DUPONT (1973) « une de ces « cathédrales vivantes », un de ces éléments qui, au même titre que les temples de la Grèce antique, font partie du patrimoine inaliénable de l'humanité et que l'on ne saurait, sous aucun prétexte, faire disparaître ».

Remerciements

Je remercie vivement Yves Blat, Nicolas Greff, Olivier Chenelle et Sandrine Ferrière pour m'avoir aidé pendant ce mois de prospections.

Travaux cités :

- BRUNEL, C., DOMMANGET, J.-L., DUTREIX, C., MALE-MALHERBE, E. et TIBERGHEN, G., 1989.- Les Odonates du Lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique (44).- *Martinia*, 5 (4) : 97-104.
- COLLECTIF, 1973.- Le Parc Naturel Régional de Brière.- SEPNB, 116 pp.
- DOMMANGET J.-L., 1987.- Étude faunistique et bibliographique des Odonates de France. Inventaire de Faune et de Flore, Fasc. 36. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 1-283 pp.
- DOMMANGET J.-L. (Coord), 1994.- Atlas préliminaire des Odonates de France.- Coll. Patrimoines Naturels, Vol. 16. SFF/SFO et Minist. Environ., Paris. pp.1-92.
- DUPONT P., 1973.- La végétation du Parc de Brière. *Penn ar Bed*, 69 : 282-295.
- ROLLAND R., 1987.- Marais de Besné. Analyse des possibilités de protection et de gestion du milieu naturel.- Délégation Régional à l'Architecture et à l'Environnement des P. de L.
- VAN TOL J. ET VERDONK, M.-J., 1988.- The protection of dragonflies (Odonata) and their biotopes. Council of Europe, Nature and Environnement. Series, 38 : 1-181.

Urgent !

Faites-nous parvenir le plus rapidement possible vos articles et brèves communications destinés au bulletin, merci.